
Une des allégories les plus ingénieuses et les plus touchantes de l'antiquité est celle du Génie tutélaire, que les Grecs et les Romains assignoient à chaque homme pour l'accompagner sans cesse sur le chemin de la vie, pour lui servir tour à tour de guide éclairé, d'ami fidèle, de témoin incorruptible, de messenger de bonheur ou d'infortune. On lui érigeoit des autels, où on lui offroit des sacrifices à tous les jours mémorables, et principalement à l'anniversaire de la naissance. Les plus anciens poètes ont consacré leur pinceau à embellir cette heureuse fiction. Même les philosophes ne la dédaignoient pas, et s'il faut en croire Platon, Xénophon et Plutarque, le sage Socrate respectoit dans son démon la voix de la divinité elle même. Les Stoïciens, pour rendre cette idée moins sensuelle et plus morale, plaçoient dans le *vous* de l'homme le principe de tous les effets que la fable attribuoit au génie protecteur. „La vertu, disoient-ils, a

„son germe dans l'ame humaine, c'est une con-
 „séquence de son origine; particule émanée de
 „la divinité, elle tend d'elle même à imiter le
 „principe de son émanation. Ce principe la
 „meut, la pousse et l'inspire. Cette particule,
 „détachée de la grande ame et spécifiée par son
 „union à tel ou tel corps, est le démon de l'hom-
 „me et le porte à tout ce qui est grand et beau,
 „juste et bon. La suprême félicité consiste à l'é-
 „couter; alors on choisit ce qui convient à la
 „nature ou à Dieu, on rejette ce qui contredit
 „son harmonie et sa loi. Chaque homme ayant son
 „démon particulier porte en soi même le principe
 „de son bonheur. Dieu lui est présent, c'est un
 „pontife sacré qui préside à son autel." Marc Au-
 rèle, prêchant cette philosophie sur le trône,
 plaignoit tout homme, dont les pensées erroient
 tour à tour ou sur la terre ou dans la profon-
 deur de ses abîmes, qui se tourmentoit à deviner
 celles des autres, au lieu de vivre familièrement
 avec son génie, de lui rendre le culte qu'il lui
 doit; et ce culte, il le faisoit consister à s'affran-
 chir du joug des passions, à se défendre des
 prestiges de l'illusion, à ne jamais murmurer con-
 tre les événemens et les choses. Arrien, dans
 le manuel qu'il a dressé des leçons d'Epictète
 son maître, parle d'un surveillant donné à cha-
 que homme, qui ne sommeille jamais, qu'il est
 impossible de tromper, et qu'il appelle son *sai-*

„*μων.* „Les Dieux, s'écrie-t-il, pouvoient-ils nous
 „donner un guide plus vigilant et plus sûr?
 „Lorsque vous avez fermé votre porte ou éteint
 „la lumière dans votre cabinet, ne dites pas: je
 „suis seul; car vous ne l'êtes pas, puisque Dieu
 „et votre génie sont avec vous, et ceux ci n'ont
 „pas besoin de la clarté du jour pour s'aperce-
 „voir de ce que vous faites. C'est à eux que vous
 „devez prêter serment de fidélité, comme les sol-
 „dats à l'empereur. Ces derniers, pour l'amour
 „d'une chétive solde, jurent de ne pas connoître
 „d'intérêt plus important que la vie et la fortune
 „de César. Et vous, que ce Dieu qui est en
 „vous a jugés dignes de plus grandes choses,
 „vous ne lui promettiez pas d'obéir à ses ordres,
 „de ne jamais vous plaindre de ce qu'il vous ac-
 „corde, de faire ou de souffrir sans répugnance
 „tout ce qu'il vous commande; et après avoir
 „prêté ce serment, vous oseriez le violer?“ Tels
 sont les idées et les principes que la vénérable
 antiquité attachoit à la fiction du bon génie, et
 c'est ainsi qu'elle cherchoit à personifier ce qu'il
 y a de plus noble et de plus pur dans la nature
 humaine. Le sang ne couloit jamais sur les au-
 tels de ces divinités favorables, car on trouvoit
 injuste d'immoler des victimes à des Dieux, qui
 présidant à la vie devoient être les plus grands
 ennemis de la mort. Les offrandes qu'on leur
 présentoit étoient des fleurs, du vin, des aroma-

tes, de l'encens; autant de symboles qui rappeloient le culte le plus ancien et le plus pur, celui du cœur.

Mais ce n'est pas uniquement aux hommes que les anciens assignoient ainsi un gardien particulier; ils plaçoient encore sous la même tutèle les lieux, les sociétés, les familles et les empires. Rien n'est plus commun sur les médailles romaines que l'inscription: *Genius* ou *Genio Populi Romani*. Le génie tutélaire de chaque endroit avoit aussi son autel; on en trouvoit ainsi près des sources, au haut des montagnes, à la porte des maisons ou des villes, sur les grandes routes, et presque toujours on y adaptoit la figure d'un serpent entrelacé, pour désigner apparemment qu'on étoit parvenu à purifier le lieu de toutes les vapeurs malfaisantes, qu'on pouvoit y respirer sans crainte, et donner par là à entendre que la salubrité de l'air, un des premiers bienfaits du ciel, méritoit un tribut particulier de reconnoissance. Les génies des maisons s'appeloient *Lares* ou *Pénates*. On les révéroit comme les patrons des familles, qui veilloient à leur prospérité et détournoient les maux dont elles étoient menacées. On les représentoit sous la forme de petites statues d'argent, d'ivoire, de bois ou de cire, selon les facultés de chacun. Dans les maisons bourgeoises, on mettoit ces statues derrière la porte ou au coin du foyer; les personnes plus aisées les pla-

coient dans leurs vestibules; les grands seigneurs les tenoient dans une chapelle nommée *lararium* et payoient un esclave particulièrement chargé de leur service. On leur offroit souvent du vin, de la farine, ou les restes du repas; on les couronnoit d'herbes et de fleurs, à certains jours de fête; on bruloit des parfums à leur honneur, et quelquefois on mettoit devant eux des lampes allumées. D'abord Rome effrayée de cette multiplicité d'adorations particulières les défendit, mais dans la suite elle crut devoir les autoriser expressément par une loi des douze tables. Lorsque par adoption quelqu'un passoit d'une famille dans une autre, le magistrat avoit soin de pourvoir au culte des dieux qu'abandonnoit la personne adoptée. Les voyageurs religieux les portoient toujours avec eux. Cicéron craignant de fatiguer sa Minerve, dans le voyage qu'il fit avant que de se rendre en exil, la déposa par respect au Capitole. Même les provinces et les villes avoient leurs dieux *lares*. Tatius bâtit le premier un temple à ceux de Rome, dont la fête solennelle se célébroit le onze avant les calendes de Janvier. On sait que les Romains, avant que d'assiéger une ville, en évoquoient les dieux tutélaires, et les prioient de passer de leur côté, pour ne pas s'opposer à leurs entreprises, en leur promettant des temples et des sacrifices. Enfin l'empire tout entier avoit son génie protec-

teur, que l'on retrouve encore sur plusieurs monnoies sous la forme d'un jeune homme, à demi vêtu de son manteau, placé devant un autel couronné de fleurs, appuyé d'une main sur une pique, et tenant de l'autre ou la coupe du sacrifice, ou la corne d'abondance.

Cette allégorie n'est pas moins ingénieuse que la précédente, et nous apprend que si les anciens connoissoient les besoins les plus nobles de chaque homme, ceux des sociétés entières ne leur étoient pas restés étrangers. Ne faut-il pas en effet aux nations comme aux particuliers un génie tutélaire qui les dirige, les excite, les avertisse, et entretienne dans toute leur pureté et leur fraîcheur les sources de leur prospérité et de leur gloire? Dès qu'il délaisse une ville, un état, un peuple, une chose publique, le bonheur s'envole avec lui; et le démon du mal, semblable au fantôme qui apparut à Brutus pour lui dire: *je suis ton mauvais génie, tu me reverras à Philippes*, vient le remplacer avec le sombre cortège de ses calamités et de ses ravages pour détruire les plus belles créations. Oui! le génie protecteur, qui selon l'opinion des anciens ne se révéloit qu'aux ames pures, reste fidèle et propice à tous les peuples, tant qu'ils ne le bannissent pas volontairement de leur sein et lui rendent un culte journalier, ainsi qu'à tous les hommes qui savent le respecter en eux mêmes, dans

l'état qu'ils ont embrassé, la société dont ils font partie, l'institution au bien de laquelle ils sont appelés à coopérer, car il est le gardien de la félicité publique et particulière.

En choisissant pour peindre ce génie des hommes, des familles, des empires, l'image riante d'un jeune homme dans toute la vigueur et la beauté du premier âge, les anciens n'auroient-ils pas voulu indiquer par là qu'ils le respectoient comme l'ami, le protecteur, le gardien de la jeunesse; et s'il est nécessaire à tous les genres d'association, devrait-il manquer à celles qui ont pour but l'institution publique? N'aimeroit-on pas à placer sous sa garde les lieux dont l'enceinte rassemble la génération naissante, la fleur et l'espérance de la patrie; où elle développe les facultés précieuses qui l'enrichissent, contracte les habitudes de l'activité et de la sagesse, fait provision de lumières et de vertus, se prépare aux diverses carrières où s'exerceront un jour ses talens et ses forces, dont la société entière réclame les fruits comme une dette sacrée? N'est-ce pas là surtout qu'on aime à se le représenter sous les formes touchantes, dont l'antiquité se plaisoit à le revêtir, la tête couronnée de fleurs, placé devant l'autel de la patrie, y déposant les sacrifices les plus purs, et portant entre ses mains ou la coupe des bénédictions, ou la corne de l'abondance, pour en répandre les

trésors sur les plantes délicates, confiées à sa tutèle? Outre les encouragemens que nos collègues, nos écoles, tous les instituts du même genre, puisent dans la générosité des princes qui les ont fondés ou qui les maintiennent, dans l'inspection et les soins de ceux que le gouvernement charge de leur surveillance, dans l'intérêt que leur témoignent les divers ordres de l'état; outre ces bienfaits et ces secours qui leur sont si salutaires, qu'ils ne sauroient payer d'une reconnoissance trop vive, et qui peuvent déjà être envisagés comme leurs anges gardiens, il faut qu'ils trouvent encore en eux mêmes leur génie tutélaire, qui soit né en quelque sorte avec eux, en éveille toutes les forces, en anime tous les membres, leur conserve la santé et la vie morales, leur indique les écueils ou les périls qui peuvent menacer leurs progrès, les soutienne aux jours du revers, les rajeunisse au milieu des vicissitudes du tems, et les défende de la décadence et du dépérissement de l'âge. C'est lui qui fait entendre également sa voix aux maîtres et aux disciples, pour leur apprendre à respecter le lieu qui les réunit comme un terrain sacré, la tâche qu'ils sont appelés à remplir comme une tâche importante et sainte, et pour exciter en eux le zèle, le courage, la persévérance, sans lesquels on n'a jamais rien fait de grand ni d'utile. Voilà ce qu'il dit aux uns et aux autres; mais il ne se bor-

ne pas à ce langage général, il en est un plus particulier qu'il approprie tantôt aux besoins des instituteurs, tantôt à ceux des élèves, et dont j'essayerai d'être ici l'interprète.

Il dit aux premiers: respectez - vous vous mêmes, car il est peu de carrières aussi nobles que la vôtre. L'oeuvre que vous faites exige sans doute des efforts pénibles, assujettit à des détails qui peuvent rebuter par leur uniformité et fatiguer par leur retour continuel, ne trouve pas toujours les encouragemens qu'elle mériterait de rencontrer; mais elle n'en est pas moins une oeuvre précieuse et céleste, dont l'étendue est infinie et dont la postérité bénira encore les fruits. Le champ que vous cultivez est un héritage inaliénable; les germes que vous y répandez se transmettent d'une génération à l'autre, se multiplient avec le progrès des lumières, et puisent dans chaque nouveau terrain où ils tombent la sève et la vie, qui leur sont nécessaires pour se développer. Si c'est dans ce point de vue que vous placez vos travaux et vos devoirs, vous deviendrez à votre tour les génies tutélaires de vos disciples. Votre voix retentira encore au fond de leurs coeurs, lors même qu'ils ne seront plus sous vos yeux. Dans les crises de la vie active, lorsqu'ils seront irrésolus sur un parti à prendre, une route à choisir, une séduction à combattre, une bonne

oeuvre à faire, votre image se réveillera dans leur pensée avec le souvenir de vos leçons, de vos conseils et de vos exemples. Mais si vous voulez vous assurer cette satisfaction, la plus douce des récompenses, rendez leur dès aujourd'hui agréables et chères cette voix qui doit leur parler encore dans les heures où ils ne l'entendront plus, cette image qui doit les suivre comme une sauvegarde dans le reste de leurs années. Respectez et aimez par conséquent le génie de leur âge. Gardez vous de l'attrister par des plaintes perpétuelles, ou de le bannir par les irrégularités de l'humeur. Gardez-vous aussi de le ménager avec trop de complaisance, s'il lui arrive d'être trop indulgent envers lui même, de s'exposer au danger de se dépraver ou de se perdre. Sachez leur parler à propos le langage de la sévérité et de la douceur, leur dispenser à temps la récompense et la peine. Préservez-vous de cette fausse dignité, qui vous engageroit à les rabaisser et à les traiter toujours en enfans, car ce n'est pas ainsi que vous leur apprendrez à se respecter eux mêmes. Loin d'abattre leurs jeunes courages, en leur faisant trop sentir votre supériorité et leur dépendance, n'épargnez rien pour élever leur ame et lui donner de la confiance, ce premier garant du succès dans tous les genres de travaux et de devoirs. Faites-en vos égaux, si vous voulez qu'ils le de-

viennent un jour, et s'ils ne peuvent monter jusqu'à vous, aimez à descendre jusqu'à eux. Le véritable honneur du maître n'est pas uniquement en lui même, il est dans ses disciples, dans la confiance et l'affection qu'il leur inspire. O quel empire alors il obtiendra sur eux! Comme il assurera le fruit de ses instructions! Que de chaînes il mettra autour de leur coeur, sans qu'ils s'en aperçoivent! Le ton impérieux n'est jamais celui qu'il faut prendre, quand on veut faire aimer la science et la vertu. La tyrannie ne forme que des esclaves; les châtimens arbitraires ne servent qu'à révolter, et il ne faut pas rendre les devoirs rebutans à ceux qui doivent les chérir. Les fautes avouées méritent cette indulgence, qui encourage toujours la candeur et la franchise. La raison bien présentée se fait entendre dès l'âge le plus tendre, et elle est plus propre à convaincre que des ordres non motivés, qui ne produisent que des machines et des automates: „Un homme bien né, dit Cicéron, n'obéit volontiers qu'à ceux, qui lui commandent en vertu d'une autorité dont il reconnoît l'utilité pour lui même.”

On me prêteroit des intentions que je ne saurois avoir, si l'on m'accusoit de vouloir, en tenant ce langage, favoriser dans les maîtres la complaisance qui avoisine à la foiblesse, et dans les élèves l'indocilité et l'insubordination. Qui

ne sait que l'ordre, la discipline, la régularité la plus ponctuelle dans les travaux, les habitudes, les moeurs, sont dans les instituts publics et particuliers la première condition du succès; que la tâche de l'instruction devient le supplice de Sisyphe et des Danaïdes, si celui qui est appelé à la remplir n'est pas maître de sa classe, n'a point d'ascendant sur ses écoliers, et n'est pas sûr d'être obéi au moindre signe? Mais cet ascendant, s'il ne doit pas être une impression passagère, doit reposer sur la raison et l'équité. L'empire de la loi est dans ce genre de société, comme dans tous les autres, l'objèt le plus important; tout doit fléchir devant elle; c'est à la faire régner sans relâche que le maître doit aspirer, et pour y réussir employer, s'il le faut, la sévérité, la rigueur même; toutefois sans passion, avec bonté, avec amour, surtout avec justice, afin que le disciple comprenne et sente la nécessité d'obéir. Un des moyens les plus sûrs de plier la jeunesse à cette discipline qui lui est si salutaire, c'est de ne pas lui laisser le tems de songer à la troubler, de lui inspirer le besoin et le goût de l'activité, d'occuper sans cesse son esprit, et de ne pas permettre qu'il reste un instant oisif. Or ce feu, si propre à consumer toutes les pensées frivoles ou mauvaises, ne se communique aux élèves qu'en partant de l'ame du maître, et s'il en part, il ne manquera pas d'agir sur les

bons, esprits avec une rapidité électrique; et gagnera insensiblement les plus lents et les plus difficiles à fixer. Dès que le jeune homme ou l'enfant voit qu'on ne le néglige pas, mais qu'on l'observe sans cesse; dès qu'il s'aperçoit qu'on n'exige de lui rien d'injuste, rien qu'il ne puisse savoir ou faire; dès qu'il remarque surtout qu'on ne lui passe rien, que les fautes qu'il se permet sont relevées à propos, qu'en les commettant il porte la douleur dans le coeur de ceux, auxquels il devrait causer de la joie, il contracte bientôt l'habitude de se surveiller lui même et de se soumettre à l'ordre. Si non content d'inspirer à ses disciples le goût paisible de l'application et de la science, il cherche encore à faire naître et à entretenir dans sa classe un sentiment d'honneur et d'émulation, la discipline s'y établit d'elle même, et dès lors un mot, un coup d'oeil produiront un effet plus sûr que les reprimandes et les reproches, auxquels on s'habitue si aisément quand on les entend tous les jours.

Tels sont les principes que consacre la nature, que confirme l'expérience, que tous les bons instituteurs ont professés, et pour le prouver il suffira du morceau suivant, que j'emprunte d'un des plus illustres pédagogues du siècle passé, et dont je n'ai fait que commenter le texte en exposant ce que je viens de dire. „*Quantum fieri potest, mox ab initio curandum est ut ament eos,*

„a quibus formari docerique debent, blanditiæ quæ
 „gravitati nihil deroget, indulgendis voluptatibus
 „innoxii, ignoscendo erroribus; efficiendo præser-
 „tim ut in beneficio ponant doceri, poenam autem
 „maximam putent, si hoc illis negetur. Maxima
 „debetur puero reverentiâ, (Juvenalis 14, 47.), ut
 „conservetur auctoritas, ne noceatur illi exemplo.
 „Adducantur parvi, ut statim quidem pareant
 „jussi; deinde vero rationem requirent et discant,
 „cur faciendum unumquodque fuerit. In primo vel
 „mendacio, vel furto, vel damno dolose dato,
 „quam vehementer fert humanitas, castigandi, et
 „vix de novo poena opus erit. Non postulandum est,
 „ut per omnia sapiant, ut graves sint pueri, h. e.
 „ut non sint pueri. Unus et constans tenor disci-
 „plinæ observandus, qui consuetudinem inducat,
 „Prout crescit intelligentia, usu conformanda est
 „ratio. Inprimis omnium virtutum laudibus atque
 „exemplis aures illorum personent, exercendarum-
 „que illis occasiones subministrentur. Turpitudi-
 „dinem omnem despere et abominari in aliis, ma-
 „xime in se, consuescant. Ingenua confessio ex-
 „piationis locum subeat, augeat poenam negandi
 „pertinacia. Quum puniendum est, misericordiam
 „potius quam iram præ nobis feramus; lætemur
 „rebus illorum bene gestis, tanquam felicitatis au-
 „guriis. Amor denique et cura ipsorum salutis un-
 „dique

„dique eluceat. Amant enim a quibus se amari
sentiunt.” *)

Le maître qui parloit ainsi avoit certes entendu la voix du génie tutélaire de la jeunesse. Heureux les instituteurs qui savent l'écouter et la suivre comme lui! Heureux l'institut où ces sentimens sont l'élément journalier, et où un beau lien d'affection, d'égards, de confiance réciproques se forme et se resserre tous les jours davantage entre les maîtres et les disciples. De tous les souvenirs qui nous suivent dans l'âge de la maturité et de la force, il en est peu qui nous soient aussi chers que les paroles de bonté et d'amour, que nos maîtres nous ont dites, et par lesquelles ils nous exprimèrent ou la satisfaction que nous leur donnions, ou les espérances que nous les autorisions à concevoir de nous, ou le bonheur qu'ils se complaisoient à nous présager. De telles paroles ne sont jamais perdues; elles deviennent des germes féconds, dont l'avenir développe et recueille les heureux fruits; elles nous suivent dans le reste de la vie pour nous exciter aux travaux les plus nobles, nous alléger les devoirs les plus difficiles, et s'effacent rarement de l'ame.

Mais si le génie tutélaire, qui préside à l'in-

*) Gesneri Isagoge, Lipsiae 1775, Tomus II. p. 662 et seq.

stitution de la jeunesse, parle ainsi aux maîtres, pour leur faire aimer leur pénible tâche et assurer les succès de leurs travaux, il se fait encore et surtout entendre à vous, jeunes gens, qui êtes confiés à nos soins, et dont nous devons être les gardiens et les guides. C'est à vous principalement à lui rendre un culte journalier, à écarter avec soin tout ce qui pourroit l'affliger et le forcer à s'éloigner de vous, à vous souvenir sans cesse qu'il vient vers vous du ciel comme l'ami de la régularité et de l'ordre, de la franchise et de la droiture, de la modestie et de la pudeur, de l'activité et du zèle, de la piété et de la sagesse, en un mot de toutes les vertus qui doivent embellir le printemps de vos jours, si vous voulez qu'elles enrichissent le reste de votre vie; et que ce n'est qu'en le révéralit comme tel, en vous identifiant avec lui, en le portant dans votre sein avec ce scrupule religieux, qui engageoit les anciens à mener partout avec eux leurs *Lares*, qu'il vous restera favorable et propice. Si vous êtes dociles à sa voix, vous environnerez sans cesse vos instituteurs et vos maîtres de respect et d'égards; vous ne leur refuserez jamais la docilité et la soumission que vous leur devez, de peur de vous manquer à vous mêmes en vous exposant au reproche de les payer d'ingratitude; tout en les révéralit comme vos supérieurs et vos guides, vous verrez en eux vos premiers bien-

faïteurs et les aimerez comme vos meilleurs amis; vous chercherez à leur alléger par une confiance sans bornes, une affection sans réserve, une docilité non interrompue, la tâche épineuse que leur imposent les soins qu'ils vous consacrent; vous ambitionnerez leur approbation et leurs suffrages comme le plus efficace des encouragemens et la plus honorable des récompenses; vous vous direz à vous mêmes et les uns aux autres, qu'un disciple qui offense ou afflige son maître ne consulte pas ses vrais intérêts, et détruit d'avance son bonheur en se préparant d'amers souvenirs. Si vous êtes dociles à cette voix, vous sentirez trop le prix des heureuses années où vous êtes pour les dissiper à l'aventure, au lieu de les employer sagement et de les dépenser avec économie; vous regarderez comme sacrée la moindre tâche qui vous est prescrite, et vous en acquitterez avec le zèle et le scrupule que vous mettez à la plus importante; vous ne traiterez jamais vos devoirs comme un fardeau, mais comme une jouissance et un plaisir, et regretterez comme une perte irréparable la journée que vous n'auriez pas passée à les remplir; vous verrez dans vos travaux présents autant de points de départ pour l'avenir, car avec cette idée vous ne permettrez jamais à l'ardeur qui vous anime de se ralentir, et loin de vous enorgueillir de vos pro-

grés vous y puiserez sans cesse de nouveaux motifs pour les soutenir et les accroître. Si vous êtes dociles à cette voix, vous saurez surtout vous respecter vous mêmes; vous serez fiers de conserver par une conduite et des moeurs irréprochables la réputation de l'institut, auquel vous tenez par le plus sacré de tous les liens, celui de la reconnoissance, et où vous vous préparez à devenir dans les diverses carrières qui vous attendent des citoyens actifs, utiles et fidèles; vous formerez entre vous une ligue sainte, pour lui maintenir cette noble prérogative, et par votre exemple vous forcerez tous ceux qui essayeroient de la lui enlever, ou à partager vos sentimens ou à se séparer de vous. Voilà le langage que vous tient son génie tutélaire. O mes bien aimés disciples! puisse ma voix, qui vient de lui servir d'interprète, trouver le chemin de vos coeurs! L'examen qui doit terminer une carrière de travaux et vous en ouvrir une nouvelle, je vous y invite comme à une fête consacrée à son honneur. Venez le subir avec joie, car les preuves que vous allez fournir de vos progrès sont autant de fleurs dont vous couronnerez son autel, et soyez sûrs qu'il sourira à ce sacrifice.

Ipse suos Genius adsit visurus honores,
Cui decorent sanctas mollia sarta comas.

L'examen, que j'ai l'honneur d'annoncer au public, termine au collège françois un cours de trois semestres, le dernier que les élèves ont subi ayant eu lieu en Octobre 1816. C'est avec le consentement du Conseil académique et des supérieurs qu'il n'y en a point eu l'année dernière, dans le courant de laquelle le Consistoire royal de la province du Brandebourg s'adressa aux Directeurs des cinq collèges de la capitale pour leur demander: laquelle des deux époques, de Paques ou de la St. Michel, leur paroissoit convenir le mieux pour procéder aux examens publics. Dans une conférence que les directeurs eurent à ce sujet, ils se réunirent en faveur de la première: chacun d'eux répondit en conséquence au Consistoire provincial, qui se décidant pour Paques nous dispensa de l'examen qui auroit dû se faire à la St. Michel de l'année passée. Le compte, que j'ai à rendre dans ce moment des travaux de l'institut confié à mes soins, embrasse donc près de dix huit mois. Avant d'en présenter le tableau, je vais offrir un court résumé des changemens qui y sont arrivés, tant pour la partie de l'administration que pour celle de l'enseignement, pendant l'année scholastique qu'il est sur le point de finir.

Mon premier devoir, celui que je remplis avec le plus de plaisir, est le tribut de reconnaissance, qu'au nom de la fondation je dois aux corps

supérieurs préposés à l'instruction publique, pour les preuves de bienveillance et d'intérêt qu'ils lui ont réitérées, et qui sont pour les maîtres comme pour les élèves un encouragement aussi efficace que flatteur.

Le vénérable Consistoire provincial, pénétré des besoins des collèges et de la nécessité d'améliorer le sort de leurs employés, a accédé au vœu des Directeurs de rehausser l'honoraire que les écoliers payent pour l'instruction, et l'a porté à cinq écus par quartier pour les trois premières classes et à quatre écus pour les autres, sans ôter cependant au Principal la liberté de diminuer ce prix et d'accorder l'instruction gratuite selon sa prudence. En ordonnant que l'excédent de recette, que cette augmentation produiroit, fût porté séparément en compte, il a chargé le Conseil de lui faire tous les six mois des propositions sur la meilleure manière de le répartir, et a énoncé l'intention de le faire servir tant à dédommager ceux des maîtres qui sont le plus mal salariés qu'à rémunérer ceux qui se distinguent le plus par leur zèle ou vicariant pour leurs collègues absens ou malades. Le produit du semestre de Juillet à Décembre vient d'être distribué d'après ces principes.

Mr. le Pasteur et Conseiller Bocquet, inspecteur du collège depuis 1799, a demandé sa retraite au commencement de l'année passée.

Le Conseil la lui a accordée avec mention honorable de ses utiles services, et a fait choix pour le remplacer de son respectable collègue à la paroisse de la Dorotheestadt, Mr. le Pasteur Sannier, qui a bien voulu accepter la vocation.

Mr. le Professeur Arlaud, chargé jusqu'ici de l'enseignement des mathématiques dans les classes supérieures, ayant été, en vertu des nouveaux arrangemens pris en 1816 et dont j'ai parlé dans le programme précédent, dispensé de cette tâche pour pouvoir se vouer tout entier aux leçons de philologie, le Conseil académique, avec le consentement du Consistoire provincial et du Ministère de l'intérieur, a adressé la vocation de la place vacante à Mr. Gruson, membre de l'académie des sciences, et professeur en mathématiques à l'université de Berlin comme au corps royal des cadets et à l'académie d'architecture. Malgré les nombreux devoirs que lui imposent ces places honorables, Mr. Gruson s'est prêté avec le plus vif empressement aux vœux du collège qui se félicite de le compter au nombre de ses maîtres. Il a commencé ses fonctions avec le 1. Janvier a. p., et a justifié le choix du conseil en s'y vouant avec autant de zèle que de succès.

Une maladie dangereuse, suivie d'une lente convalescence, a privé cet hiver l'institut des utiles services de Mr. le Professeur Heinsius. Appelé par les ordres des supérieurs à pourvoir in-

térimistiquement à ses fonctions, je me suis adressé à Mr. le Docteur Brunnemann, correcteur au collège du Werder, qui a bien voulu se charger jusqu'à Paques des leçons de langue et de littérature allemande dans les trois premières classes, et n'y a vu qu'un devoir imposé par l'amitié. Je m'en fais un de lui exprimer publiquement ma reconnoissance pour l'empressement qu'il a mis à rendre au collège ce service important et pour le zèle exemplaire avec lequel il s'acquitte de cette tâche.

Sur la demande du Conseil, le Consistoire provincial a accordé à Mr. le Dr. Challier le titre de maître supérieur, (Ober-Lehrer) comme une juste récompense de ses longs services.

Les stipendia, fondés en faveur du collège par feu le conseiller privé Oelrichs, chommoient depuis plusieurs années. Le Conseil academique les a attribués dans le cours de l'année passée aux trois élèves de l'institut, qui avoient fini leur cours de rhétorique à la St. Michel 1816 et subi avec honneur l'examen prescrit à ceux qui passent à l'université. D'après les intentions du testateur, les rentes de la moitié du capital qu'il a légué pour cet objet doivent être assignées pendant deux ans à celui qui aura composé la meilleure harangue latine. Le Conseil choisit pour sujet du discours: *l'influence de la réformation sur les sciences en général et sur la pédagogie*

en particulier. La palme a été remportée par le proposant Desmarets, et les deux autres bourses, que suivant les dispositions du défunt doivent former les rentes de la seconde moitié de son legs, ont été assignées aux proposans Roquette et Bock.

La bibliothèque de l'institut s'est accrue l'année passée par un nouvel envoi de livres, que la bibliothèque royale a bien voulu lui faire. Elle a reçu avec la plus vive reconnoissance l'exemplaire d'un ouvrage du graveur Endler sur l'histoire naturelle de la Silésie en 7 volumes in 4., avec de belles estampes enluminées, que S. E. Mr. le Ministre de l'intérieur a daigné lui faire tenir, ainsi que les cadeaux de plusieurs anciens élèves de l'institut, qui ont saisi plus d'une fois déjà cette occasion de lui exprimer les souvenirs reconnoissans qu'ils en conservent. Les 30 écus, assignés annuellement sur l'état du collège pour l'achat de nouveaux livres ont servi à l'acquisition de quelques ouvrages philologiques qui lui manquoient.

Le Conseil académique, toujours soigneux de pourvoir à tout ce qui peut améliorer l'instruction, vient de commander chez un des plus habiles mécaniciens de la ville un apparat de physique, d'après une note qu'a dressée Mr. le Professeur Erman, et a résolu de consacrer à cet objet une somme de 250 écus, qui sera assignée en partie

sur celle qui en 1816, où Sa Majesté daigna augmenter l'état du collège de 2000 écus, fut mise en réserve et destinée à l'achat de plusieurs objets nécessaires à l'enseignement. La somme assignée n'étant pas suffisante pour procurer à la fondation un apparat complet, il a fallu se borner aux instrumens les plus nécessaires. J'ose recommander cette collection naissante à la générosité des bienfaiteurs de l'institut, et je recevrai avec reconnoissance tout ce qu'ils destineront à l'enrichir. Heureux si je la voyois s'accroître d'année en année, comme mon respectable prédécesseur a joui du plaisir de voir prospérer la bibliothèque de l'institut.

L'édition des rudimens de la langue latine, qui servent de manuel à l'instruction élémentaire dans les classes inférieures, s'étant trouvée épuisée, le Conseil académique a résolu d'en publier une nouvelle en me chargeant du soin de la revoir et de la perfectionner. Pour y réussir, j'ai profité de la bonne volonté de Mrs. Clément et Stolze, qui se sont voués à ce travail avec le zèle qui les anime, et s'en sont acquittés avec le succès qu'on pouvoit attendre de leurs lumières. L'impression a été achevée à la fin de 1816 et l'exemplaire se vend quatre gros. Je profite de cette occasion pour annoncer au public, que le débit des livres à l'usage du collège, soigné autrefois par la librairie Barbiez, vient d'être remis au

bedeau de l'institut, qui est appelé à rendre compte de la vente au Principal.

L'anniversaire de Sa Majesté, tombant l'année passée un Dimanche, a été célébré dans l'institut, le 2 d'Août, par un discours du directeur sur les sources et les caractères du vrai patriotisme, qu'ont terminé les voeux les plus ardens pour la conservation du meilleur des maîtres.

La célébration du jubilé séculaire de la réformation, ordonnée par les supérieurs dans tous les collèges du royaume a eu lieu au collège françois le 1er de Novembre. Les souvenirs honorables, qui tiennent à son établissement, ont dû donner dans son sein à cette belle fête un caractère plus touchant, et le compte, que je rends en ce moment de tout ce qu'il a fait dans le cours de l'année dernière, seroit imparfait, si j'oublois de consigner ici les détails de cette solennité.

A neuf heures du matin, les écoliers de toutes les classes, sous la conduite du directeur et des maîtres, se sont rendus en procession dans le temple du Werder, pour y assister au service divin avec la jeunesse des nombreuses fondations de la colonie, que les conducteurs de l'église y avoient rassemblée. A l'issue de ce culte si solennel, ils ont été reconduits dans le même ordre au collège, où la cérémonie prescrite commença d'abord après onze heures dans le grand auditoire. Le

directeur l'ouvrit par un discours sur les motifs qui avoient dicté cette fête, et qui devoient la faire célébrer dans les sanctuaires de la science et de l'instruction avec autant de ferveur et de piété que dans les temples de la religion. Cette courte introduction fut suivie :

- 1) D'une harangue latine prononcée par un ancien élève de l'institut, le proposant Louis Desmarets, la même dont il est fait mention plus haut, et qui lui a mérité le stipendium Oelrichs.
- 2) D'un discours françois de l'écolier de rhétorique, Edouard Tollin, qui a parlé de l'influence de la réformation sur les destinées de la Prusse.
- 3) D'un discours allemand de l'écolier de seconde, Edouard Moewes, qui a fait l'éloge de Luther.
- 4) D'une pièce de vers allemande sur le grand objet de la solennité, récitée par l'écolier de quatrième, Gustave Schmidt.

L'acte oratoire a été terminé par une exhortation du directeur aux élèves de l'institut, sur le profit qu'ils devoient retirer de cette fête et les résolutions qu'ils devoient former en la célébrant, ainsi que d'une prière adaptée à la circonstance.

On distribua ensuite entre les écoliers de chaque classe, les plus distingués par leur bonne conduite et par leur application, des médailles

jubilaires et les dix exemplaires de l'excellent ouvrage de Mr. le Pasteur Richter sur Luther et la réformation, que le Consistoire de la province avait bien voulu faire tenir dans ce but au directeur.

La solennité a été honorée de la présence de S. E. Mr. le Grand Président de Heydebreck, de Mr. le Conseiller ecclésiastique Nolte, député par les supérieurs pour assister à cet acte, de Mrs. les inspecteurs du collège, et de beaucoup d'autres assistans. Puisse cette fête, que tous les ordres de l'état ont célébrée dans une harmonie si touchante, avoir produit des impressions durables, et puissent les étincelles du feu qu'elle a rallumé dans les coeurs retomber jusques sur la génération, qui sera appelée à la célébrer après nous!

TABLEAU DES LEÇONS
DONNÉES AU COLLÈGE
depuis la St. Michel 1816. jusqu'à Pâques

1818.

(Chaque maître a dressé lui même son article.)

I. JEAN MICHEL PALMIÉ.

Directeur.

A donné pendant les trois semestres, en première, seconde, et troisième, six leçons par semaine.

I. En troisième, il a fait un cours complet de grammaire française, a lu la Henriade de Voltaire et quelques morceaux de Boileau, et a accompagné cette lecture de remarques historiques et grammaticales. De plus il a fait faire aux élèves des exercices de style, qui ont été corrigés avec soin, et leur a fait apprendre à tour de rôle des morceaux choisis de la Henriade, pour les former à une bonne prononciation.

II. En seconde, il a lu les deux derniers chants de l'art poétique, le Lutrin de Boileau et deux tragédies de Racine, Andromaque et Athalie. Les élèves ont rendu compte par écrit des remarques littéraires auxquelles cette lecture a donné lieu. Ils ont été appelés à produire chaque semaine ou des compositions sur des su-

jets donnés, ou des traductions d'auteurs anciens, et exercés à la récitation, en apprenant par coeur des morceaux de Boileau, de Racine, de Corneille et d'autres poètes.

III. En première, il a fait un cours de littérature française d'après La Harpe et Marmontel, qui a été pour les élèves l'objet d'un travail domestique. Une leçon a été consacrée toutes les semaines à des exercices de style et de déclamation.

Dans le cours du dernier semestre, il a donné une leçon aux deux premières classes combinées, dans laquelle ses disciples lui ont rendu compte par écrit de plusieurs ouvrages littéraires, tels que le traité des études par Rollin, le cours de belles lettres de Batteux, les éloges académiques par Fontenelle et Dalem- bert, les réflexions sur la critique et le gout par Lamotte etc.

Enfin pendant les trois semestres, il a donné, dans plusieurs leçons par semaine, des directions pour le français, aux écoliers de quatrième et de grand sixième.

2. PAUL ERMAN.

Docteur en philosophie et Professeur en physique;

A fait

I. En troisième et quatrième, un cours élémentaire de physique générale et particulière

II. En seconde et troisième, le même cours avec plus de développemens.

III. Il a lu avec les écoliers de rhétorique le traité des offices et le premier livre du traité de la divination.

En tout il a donné six leçons par semaine.

3. JEAN JACOB ARLAUD,
Ministre du St. Evangile et Professeur en philologie.

A lu

I. En seconde, les quatre premiers chants de l'Odyssée; trois leçons par semaine. — Les quatre premiers livres de l'expédition de Cyrus

par Xénophon; deux leçons par semaine. — Les deux premiers livres de l'Enéide et les

églogues 1, 3, 4, 5, et 6. de Virgile; deux leçons par semaine. — Les harangues de Cicéron

pro Archia poëta, Milone, Ligario et la Ire Catilinaire; deux leçons par semaine.

II. En première, le Philoctète et l'Oedipe roi; deux leçons par semaine. — Le 5me, 6me,

7me et 8me chant de l'Iliade, traduction et commentaire en latin; deux leçons par semaine. — Trois autres leçons ont été consacrées

à des exercices de style grec et latin.

En tout il a donné seize leçons par semaine.

4. GUILLAUME HENRI RECLAM,

Pasteur.

I. Troisième Classe. Latin. Ovide Métamorpho-

ses.

ses. Liv. 4 v. 416 — 541, les filles de Minée, Ino et Athamas. Liv. 5, v. 341 — 550, l'enlèvement de Proserpine. Liv. 6. v. 146 — 312, Niobé. Liv. 11. v. 410 — 748, Ceyx et Alcyone. Deux leçons par semaine.

Grec. Jacobs Elementarbuch pag. 14 — 51 et 87 — 140. Trois leçons par semaine.

II. Seconde classe. Latin. Tite Live. Liv. 3 —

C. 29 jusqu'à Liv. 4 C. 24. Deux leçons par semaine. Exercices de style consistants 1) en traductions du françois en latin, que les écoliers ont faites chez eux et à l'aide de dictionnaires, et pour lesquelles on a choisi des morceaux d'auteurs classiques, principalement de Cicéron, en comparant ensuite leur traduction avec l'original, afin de leur faire connoître à cette occasion les principales règles du style. 2) En extemporalia faits pendant les leçons et sans dictionnaire. Deux leçons par semaine.

Grec. Exercices de traduction et de style, faits de la même manière que les exercices latins, en insistant davantage sur la grammaire et notamment sur l'accentuation. Deux leçons par semaine.

III. Première classe. Latin. Horace, Odes, Livres 1. et 2. et commencement du 3me livre, avec comparaison des traductions de Voss, Ramler, Batteux, Daru etc. Deux leçons par semaine.

Grec. Hérodote. Liv. 2. Platon, Dialogues, Criton et Menon. Démosthène, Harangue contre Leptine. Deux leçons par semaine.

IV. Première et seconde combinées pour les leçons de religion. Esquisse abrégée de l'histoire ecclésiastique; religion proprement dite et morale chrétienne. Deux leçons par semaine. — En tout il a donné dix sept leçons par semaine.

5. JEAN LOUIS SAUNIER.

Pasteur.

I. En quatrième.

Cours de Sphère. Géographie de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Suisse, de la Hollande, et de l'Allemagne. Deux leçons par semaine.

II. En troisième.

1. Achevé pendant le semestre d'hiver 1816 le cours d'histoire moderne, commencé le semestre précédent. Depuis Paques 1817, histoire ancienne jusques vers la fin du 5me siècle. Trois leçons par semaine.

2. Extemporale latin. On a fait traduire en classe des morceaux du premier et second cours de Döring. Deux leçons par semaine.

III. En seconde.

Pendant le premier semestre d'hiver, histoire ancienne jusqu'au règne de Cyrus. Depuis Pa-

ques 1817, continuation de l'histoire ancienne jusqu'à la destruction de l'empire d'occident. On est entré pour les Grecs et les Romains dans de plus grands détails que pour les autres peuples. Les principales sources de l'histoire pour chaque période ont été indiquées. Trois leçons par semaine.

IV. En première.

1. Depuis le mois d'Octobre 1816, cours d'histoire moyenne et moderne, jusqu'à la fin du dix huitième siècle. Trois leçons par semaine.
2. Tacite. Lu les derniers chapitres du 1er livre et tout le second livre des histoires, et les quatre premiers livres des annales. Deux leçons par semaine.

V. En troisième et quatrième combinées pour l'instruction religieuse. Exposé succinct du contenu des différens livres de la Bible. Cours de religion et de morale. Deux leçons par semaine.

En tout il a donné dix-sept leçons par semaine.

6. CHRÉTIEN LOUIS COUARD,

Ministre du St. Evangile.

A donné

I. Deux leçons de religion aux écoliers de la 5me et de la 6me classe combinées. — Histoires du

V et du N. T. Lecture de la bible. Explication et récitation de passages choisis.

II. Six leçons de langue latine aux écoliers de la 5me classe.

a. Lu et analysé *lect. lat. de Broeder*. Cap. II.

§. 1. — 72 — 84. Application des règles de la grammaire; 2 leçons.

b. Traduit en latin et analysé les chapitres VIII — XV. de *l'Introduction à la syntaxe latine par J. Clarke*; une leçon.

c. Grammaire latine. Expliqué les règles des déclinaisons et de la syntaxe, contenues dans la *Nouvelle méthode de Messieurs de Port Royal*. Les écoliers ont été obligés d'apprendre ces règles et exercés à en faire l'application dans une leçon destinée à des traductions du françois en latin, qui ont été faites en classe et corrigées par le maître hors des leçons. On a quelquefois substitué à ces thèmes des *extemporalia*, pour varier ces exercices de traduction; 2 leçons.

d. Conjugaison des verbes réguliers et irréguliers; une leçon. Au reste les écoliers ont appris pour chaque leçon un certain nombre de mots latins.

III. Quatre leçons de langue latine en troisième.

a. Deux leçons ont été destinées à la lecture de Jules César, *de bello gallico*, L. IV et V.

b. Dans les deux autres leçons on a lu *Cornel*.

Nep., les biographies de *Datames*, d'*Epa-
minondas*, de *Pélopidas*, d'*Hamilcar*, d'*Han-
nibal* et d'*Atticus*.

IV. Deux leçons d'hébreu dans la seconde classe.

Exercices de lecture. Cours complet de gram-
maire d'après la petite grammaire de *Vater*.

Lu et analysé plusieurs chapitres choisis de la
Genèse, (chûte de l'homme, déluge de Noé,
histoire d'Abraham, histoire de Joseph.)

V. Deux leçons d'hébreu dans la première classe.

Cours de grammaire plus détaillé. Lu et
analysé plusieurs morceaux historiques, et pen-
dant les derniers six mois les dix premiers
Pseaumes. La langue latine a servi de véhi-
cule à l'enseignement de l'hébreu dans cette
classe.

En tout seize leçons par semaine.

7. THÉODORE HEINSIUS,

Professeur.

I. Troisième classe.

Cours de grammaire d'après son propre ma-
nuel. Exercices de style faits à la maison par les
écoliers et corrigés par le maître. Exercices de
récitation. Appris par coeur les fables du 1er
volume du *Luther* de Heinsius, après les avoir
expliquées en classe. Deux leçons par semaine.

II. Seconde classe.

Cours de rhétorique d'après le 3me volume

du Teut de Heinsius, dont les élèves ont rendu compte par écrit. Compositions qu'ils ont fournies, pour s'exercer au style. Exercices de déclamation, morceaux de poésie et de prose tirés du 2de volume du Luther. Deux leçons par semaine.

III. Première classe. Histoire de la littérature allemande, d'après le 4me volume du Teut, depuis le siècle des Bardes jusqu'à celui de la réformation. Explication des Odes de Klopstock. Exercices de style et de déclamation, dont les premiers ont été souvent improvisés. Deux leçons par semaine.

En tout six leçons.

8. JEAN PHILIPPE GRÜSON,

Professeur en mathématiques.

I. En troisième, le calcul littéral et la géométrie plane. Quatre leçons par semaine.

II. En seconde, équations du premier et second degré; continuation de la géométrie plane et de la stéréométrie. Quatre leçons par semaine.

III. En première, équations du degré supérieur; trigonométrie plane et sphérique; sections coniques. Quatre leçons par semaine.

En tout douze leçons.

9. JAKES CHALLIER,

Docteur en philosophie.

I. En quatrième.

A. Grec.

1. Lecture de la chrestomathie de Jacobs, accompagnée de remarques et d'analyses, p. 1 — 10; 21 — 28; 63 — 69. Deux leçons par semaine.

2. Grammaire d'après Buttmann § 111 à § 105. Deux leçons par semaine.

B. Latin.

1. Lecture de Phèdre, les quatre premiers livres. Deux leçons par semaine.

2. Eutrope, les quatre premiers livres. Deux leçons par semaine.

3. Grammaire. Cours de syntaxe. Deux leçons par semaine.

4. Traductions du françois en latin, et extemporalia. Deux leçons par semaine.

II. En troisième.

1. Grammaire grecque d'après Buttmann, depuis § 106. jusqu'à la fin.

2. Traductions du françois en grec et extemporalia. Deux leçons par semaine.

En tout quatorze leçons.

10. GUILLAUME NOËL.

A donné par semaine dans le semestre d'été 1817.

I. En cinquième.

1. Quatre leçons d'allemand, dont deux ont été consacrées à la grammaire, d'après la Sprach-

1. école de Heinsius, et deux à des exercices d'orthographe et de lecture.

2. une leçon de françois. Les écoliers ont fait des extemporalia, qu'ils ont mis au net à la maison, après en avoir recueilli et appris les mots.

II. En grand sixième.

1. Six leçons de latin. Les écoliers ont appris les rudimens d'un bout à l'autre et un grand nombre de mots du vocabulaire. Ils ont fait des exercices de conjugaisons de toute sorte et de toute forme, tant par écrit que de vive voix. Ils ont traduit et analysé les premiers chapitres des thèmes de Clark, et on leur a dicté un cours de grammaire.

2. Deux leçons de géographie. Le globe en général; l'Europe, l'Allemagne, et les états Prussiens avec plus de détail.

3. Trois leçons de françois; dont deux ont été consacrées à la grammaire, et la troisième à la lecture ainsi qu'à des traductions de françois en allemand.

En tout seize leçons.

Dans le dernier semestre d'hiver il a donné en grand sixième six leçons de latin, deux de géographie, quatre de françois; en tout douze leçons.

II. CHARLES STOLZE.

I. Quatrième classe de mathématiques.

1. Cours d'arithmétique renfermant les quatre opérations des nombres entiers, des parties décimales, des fractions et des nombres complexes, les puissances, l'extraction des racines quarrées et cubiques et les proportions.
2. Cours d'algèbre renfermant les quatre opérations du calcul littéral. Deux leçons par semaine.

Cette tâche a été finie en un an.

II. Seconde classe d'arithmétique.

Les quatre opérations des fractions, la règle de trois sans fractions et avec fractions et la règle de société. Quatre leçons par semaine.

Cette tâche a été finie en six mois.

III. Quatrième classe allemande.

1. Cours d'étymologie et de syntaxe complet.
2. Exercices d'orthographe et de syntaxe.
3. Compositions sur des sujets donnés.
4. Exercices de déclamation. Deux leçons par semaine.

Cette tâche a été répétée deux fois.

IV. En cinquième.

A. Depuis la St. Michel. 1816. jusqu'à Paques 1817.

Lecture et traduction des trois premiers livres de Numa Pompilius. Une leçon par semaine.

B. Depuis Paques 1817. jusqu'à la St. Michel,
1817.

Trois leçons d'allemand par semaine.

1. Cours et exercices d'orthographe.
2. Exercices de lecture.
3. Exercices de déclamation d'après des pièces dictées.

C. Depuis la St. Michel, 1817 jusqu'à Paques,
1818.

Six leçons d'allemand par semaine.

1. Exercices d'étymologie et de syntaxe. Deux leçons par semaine.
2. Exercices de lecture. Deux leçons par semaine.
3. Cours et exercices d'orthographe et de ponctuation. Une leçon par semaine.
4. Exercices de déclamation d'après des pièces dictées. Une leçon par semaine.

V. En grand-sixième.

Depuis la St. Michel, 1816 jusqu'à Paques
1817.

1. Lecture et traduction du livre élémentaire. Une leçon par semaine.
2. Cours et exercices d'orthographe allemande. Une leçon par semaine.

VI. En petit-sixième.

A. Depuis la St. Michel 1816 jusqu'à Paques
1817.

Deux leçons d'allemand par semaine.

1. Exercices de lecture.

2. Exercices d'orthographe.

B. Depuis Paques 1817 jusqu'à le St. Michel 1817.

Quatre leçons d'allemand par semaine.

1. Exercices de lecture. Deux leçons par sem.

2. Exercices d'orthographe. Une leçon par s.

3 Explication des premières notions grammaticales et des parties de l'oraison.

En tout quatorze leçons par semaine.

12. PAUL HENRI CLÉMENT.

A donné

I. En petit sixième.

1. Six leçons latines. Les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et des pronoms avec le verbe sum. Compositions d'un substantif et d'un adjectif. Les règles sur les déclinaisons et la formation des degrés de comparaison. Les écoliers ont appris par coeur tous les substantifs du vocabulaire.

2. Six leçons de françois. Traductions de l'allemand en françois. Exercices de prononciation et récitation du vocabulaire françois-allemand. Elémens de grammaire.

Cette tâche a été reprise dans chaque semestre.

II. Dans la première classe d'arithmétique.

La règle de trois inverse avec fractions; la règle de cinq directe et inverse; la règle conjointe, celle de société simple et double, le

cours de change etc. Quatre leçons par semaine.

En tout seize leçons.

13. LOUIS ARLAUD.

A donné par semaine.

- I. En grand sixième, quatre leçons d'allemand.
- II. En cinquième, deux leçons de lecture et de conjugaison des verbes irréguliers françois, deux de grammaire françoise, une de traduction de l'allemand en françois.
- III. En quatrième, une leçon de lecture françoise, dans laquelle les élèves ont traduit et analysé les 3 premiers livres des Aventures de Télémaque; une leçon de traduction de l'allemand en françois, qui a été aussi consacrée quelquefois à des exercices de mémoire; une leçon de conjugaison des verbes irréguliers et d'extemporalia; deux leçons de grammaire françoise, pour laquelle on a achevé la tâche prescrite.

En tout quatorze leçons.

14. CHARLES FERDINAND LIESEN.

A donné dans le cours des trois semestres par semaine :

- I. En cinquième.
 1. Une leçon d'histoire naturelle d'après le ma-

manuel de Nicolai, avec quelques détails sur les productions du pays.

2. Deux leçons de géographie universelle, plus détaillée pour l'Allemagne et la Prusse.

II. En grand sixième, deux leçons d'orthographe allemande d'après Heinsius; une leçon d'histoire naturelle, d'après un cours publié à Dusseldorf avec figures.

III. En petit sixième, quatre leçons d'allemand, consacrées à la lecture, à la grammaire, et à l'orthographe, deux leçons de géographie universelle comme dans la classe précédente, deux leçons de religion d'après Krummacher et trois leçons de calligraphie.

IV. Dans la troisième classe d'arithmétique, quatre leçons par semaine; la numération et les quatre opérations en nombres entiers, abstraits et complexes. Dans chaque semestre on a achevé le même pensum.

En tout dix huit leçons.

15. JEAN DAVID MARTH,

Maitre à écrire.

A donné huit leçons par semaine dans les quatre premières classes de calligraphie.

16. ALBERT HENRI THÉOPHILE JONAS,

Maitre de dessin.

A donné huit leçons par semaine aux élèves

de l'institut, distribués pour cet objet en quatre classes.

En présentant cet exposé fidèle des travaux des maîtres et des écoliers, je me flatte qu'il prouvera que, pendant les trois séesters qu'il embrasse, l'institut confié à ma direction a continué de mériter l'approbation dont les supérieurs l'honorent, ainsi que l'intérêt que lui témoigne le public; surtout qu'il ne s'est pas montré indigne des bienfaits que le meilleur des Rois lui a accordés en 1816, et dont j'ai fait connoître les détails, avec les arrangemens qu'ils ont amenés, dans mon programme précédent.

Le nombre des élèves étoit à l'examen public de 1816, de 128. Dans ce moment il est de 150.

Les écoliers des classes supérieures, qui dans le cours des trois derniers séesters ont quitté l'institut, sont:

1. Adolphe, Comte de Caraman, écolier de rhétorique, est retourné dans sa patrie pour s'y préparer à la carrière militaire.
2. Guillaume Kirckfeldt, écolier de seconde, est entré dans l'artillerie.
3. Guillaume Reetsch, écolier de seconde, a passé au collège de Berlin.

4. Frédéric Arndt, écolier de seconde, est entré dans le même collège.
5. Mathias, Comte de Mielzinski, et
6. Charles Schulz, tous deux écoliers de seconde, ont passé au collège de Joachim.
7. Charles Cottel, écolier de troisième, est entré dans un bureau public.
8. Charles Meyel, écolier de troisième, se destine à la chirurgie.
9. Louis Kerting, écolier de troisième, est entré dans l'artillerie.

Conformément à un ancien usage, je présente encore la liste des écoliers, qui ont participé à la distribution des prix, faite le 4. Novembre 1816 et ouverte par un discours adapté à la circonstance, qu'a tenu un ancien élève de l'institut, le Proposant et élève du séminaire de théologie Charles Roquette.

En première, Edouard Tollin, et Auguste Fournier.

En seconde, Jules Winther, et Guillaume Kirckfeldt.

En troisième, Frédéric Arndt.

En quatrième, Charles Meyel et Paul Thabuis.

En cinquième, Auguste Ammon.

En grand sixième, Gustave Knauff, et Guillaume Mannori.

En petit sixième, Henri Frédéric Franck, Jules Rösicke, Frédéric Wibeau, Frédéric

Balan, Edouard Gay, et Charles Frédéric Hoesser.

Dans la 1 classe de mathématiques, Guillaume Kirchofeldt.

— — 2 — — — Charles Michelet,
et Henri Saunier.

— — 3 — — — Rodolphe Palmié

Dans la 1 classe d'arithmétique, Albert Jordan, et
Rodolphe Palmié

— — 2 — — — Louis Wibeau,
Frédéric Wibeau,
et Henri Bauer.

— — 3 — — — Frédéric Leibing
et Charles Vaquet

Dans la classe hébraïque, Edouard Tollin.

Dans la 1 classe allemande, Jules Winther.

— — 2 — — — Charles Michelet.

— — 3 — — — Auguste Ammon et
Gustave Schmidt.

— — 4 — — — Henri Frédéric Franck
et Guillaume Mannori.

Pour encourager l'étude de la langue françoise, le Conseil académique a résolu de distribuer aussi des prix pour cet objet dans chaque classe, et en conséquence de cette décision on a récompensé les écoliers suivans.

En première, Edouard Tollin et Auguste Fournier.

En seconde, Jules Winther.

En troi-

En troisième, Frédéric Arndt.

En quatrième, Charles Meyel.

En cinquième, Auguste Ammon, Louis Felber
et César Bormann.

En grand sixième, Gustave Knauff, Bernard Beh-
rendt et Gustave Angely.

En petit sixième, Frédéric Wibeau, Henri Fré-
déric Franck, et Edouard Gay.

Dans la 2 classe de calligraphie, Emile Harsleben et
Gustave Schmidt.

— — 3 — — —

Charles Sommer-
brodt, Adolphe
Brück, Gustave An-
gely et Frédéric
Guillaume Pillard.

— — 4 — — —

Louis Wibeau,
Henri Frédéric
Franck, Charles Va-
quet et Edouard
Müller.

On n'en a point distribué dans la 1^{re} classe
de calligraphie, aucun des écoliers n'en ayant mé-
rite.

Pour le dessin, Mathias de Mielzinski, Edouard
Tollin, Auguste Ammon, André
Fasquel et François Vogel.

Les médailles jubilaires distribuées à l'occa-
sion de la fête séculaire de la réformation ont
été données:

- En première, à Edouard Tollin, Auguste Fournier, et Jules Winther.
 En seconde, à Henri Saunier.
 En troisième, à Rodolphe Palmié.
 En quatrième, à Auguste Ammon.
 En cinquième, à Jules Rösicke.
 En grand-sixième, à Louis Edouard Hopfer.
 En petit-sixième, à Guillaume Auguste Henri Bauer.

Les dix exemplaires de l'ouvrage du Pasteur Richter, envoyés par le Consistoire provincial, ont été distribués à la même occasion de la manière suivante.

- En seconde, à Charles Michelet et Edouard Moewes.
 En troisième, à Paul Thabuis.
 En quatrième, à Charles Palmié et Maurice Peguilhen.
 En cinquième, à Jules Guillaume Walther.
 En grand-sixième, à Frédéric Balan, et Frédéric Wibeau.
 En petit-sixième, à Charles Henri Barthélemi et Jean Louis Sauer.

Il sera procédé à l'examen le 16 Mars. Le matin de 8 — 1 paraîtront les quatre premières classes, et le soir de 3 — 6. les trois autres.

J'ai l'honneur d'inviter à cette solennité les respectables chefs de l'institut, L. L. E. E. le Ministre du culte et de l'instruction publique, Mr.

le Baron d'Altenstein, et le Grand Président des régences de Berlin, de Potsdam, de Frankfort, comme du vénérable Consistoire royal de la province du Brandebourg, Mr. de Heydebreck; Mrs. le Directeur et les Conseillers du Département royal du culte et de l'instruction publique; Mr. le Conseiller ecclésiastique Nolte, comme curateur du collège, avec Mrs. les Conseillers du Consistoire provincial, Mrs les Inspecteurs du collège, les parens de nos élèves et tous les amis des lettres et de la jeunesse.

J'annonce en même tems que les vacances qui suivront l'examen dureront douze jours. Lundi 50 Mars, il sera procédé à la distribution des prix et à la censure générale des classes. Le nouveau cours d'instruction commencera le 31 du même mois.

Palmié,

Directeur du collège royal
françois.

le Bar
régenc
comme
vince
le Dir
royal d
le Con
teur du
sistoire
les pare
tres et
J'an
qui sui
Lundi 3
des prix
nouveau
même m

© The Tiffen Company, 2007

TIFFEN® Gray Scale

R	G	B	W	G	K	C	Y	M

A	1	2	3	4	5	6	M	8	9	10	11	12	13	14	15	B	17	18	19

51
nt des
nkfort,
a pro-
Mrs.
ement
Mr.
cura-
Con-
llége,
s let-
ances
ours,
ation
. Le
i du

le Procès-verbal de la séance tenue le 17 Mars 1811, par le
 Tribunal de Commerce de Paris, en l'absence de l'Assemblée
 générale des actionnaires, et par lequel le Tribunal a été
 autorisé à faire procéder à la liquidation de la Société, et
 à nommer pour cet effet, M. de Lamoignon, Conseiller de
 Commerce, et M. de Lamoignon, Conseiller de Commerce,
 pour en remplir les fonctions, et à leur donner tous les
 pouvoirs nécessaires à cet effet.

En conséquence, lesdits actionnaires ont été convoqués
 à la séance du Tribunal de Commerce de Paris, le 17 Mars
 1811, et ont été admis à la liquidation de la Société, et
 à nommer pour cet effet, M. de Lamoignon, Conseiller de
 Commerce, et M. de Lamoignon, Conseiller de Commerce,
 pour en remplir les fonctions, et à leur donner tous les
 pouvoirs nécessaires à cet effet.

En conséquence

Il est ordonné que lesdits actionnaires
 soient admis à la liquidation de la Société, et
 à nommer pour cet effet, M. de Lamoignon, Conseiller de
 Commerce, et M. de Lamoignon, Conseiller de Commerce,
 pour en remplir les fonctions, et à leur donner tous les
 pouvoirs nécessaires à cet effet.